



FFVoile



Ports de Granville  
CCI CENTRE  
ET SUD MANCHE



## AVIS DE COURSE 2017

### Solo Normandie – Championnat de France Elite de Course au Large

Nom de la compétition : **Solo Normandie – Championnat de France Elite de Course au Large**

Dates complètes : du 13 au 19 mars 2017 – départ le 17 mars 2017

Lieu de départ : Granville, Arrivée : Cherbourg

Autorité Organisatrice : Yacht-Club de Granville

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile édition en cours, avec modification de la règle 55 des RCV : Evacuation des détritux : ajouter « cependant, le rejet d'élastiques ou de brins de laine lors de l'envoi d'une voile ne sera pas considéré comme enfreignant cette règle ».
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. la partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
- 1.5. les règles de classe concernées si elles existent,
- 1.6. l'épreuve est en grade 3 des RSO,
- 1.7. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1.1. L'épreuve se court en solitaire, elle est ouverte aux concurrents majeurs à la date de départ et est qualificative à la Solitaire Urgo Le Figaro 2017.
- 3.1.2. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation hauturière. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.3. La régata est ouverte à tous les bateaux de la Classe Figaro Bénéteau.
- 3.2. Le nombre maximum de bateaux admis est fixé à 40. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Yacht-Club de Granville au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2017. (Yacht-Club Granville, Quai de Hérel, BP317, 50400 GRANVILLE). Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site [www.yachtclubgranville.com](http://www.yachtclubgranville.com)
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 200 euros.

Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de l'inscription pour le matériel remis pour la course.



FFVoile



Ports de Granville  
CCI CENTRE  
ET SUD MANCHE



## 5. PROGRAMME

### 5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : Jeudi 16 mars 2017 à partir de 09h00.

Briefing coureurs : Vendredi 17 mars 2017 à 09:00 au Yacht Club de Granville. Présence obligatoire de tous les skippers.

### 5.2. Jauge et contrôle :

Jour et date : du lundi 13 mars au jeudi 16 mars 2017. Un ordre de passage pour les contrôles sera affiché le lundi à 09:00 au Yacht Club de Granville.

### 5.3. Jours de course :

Le premier signal d'avertissement aura lieu le 17 mars 2017 à 12:00.

La remise des prix aura lieu à Cherbourg (lieu à préciser) le dimanche 19 mars 2017, l'horaire étant précisé en fonction des arrivées des concurrents. La présence des skippers y est obligatoire.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles au plus tard à la confirmation d'inscription.

## 7. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera un parcours hauturier.

Parcours prévu (indicatif)

Départ de Granville

Bouée Banchenou à laisser à tribord (baie de saint Malo)

Phare des Casquets à laisser à tribord

Fort de l'ouest et fort de l'est à bâbord (passage dans la rade de Cherbourg)

LA5 à tribord (atterrage Antifer)

Ouistreham tribord

Arrivée à proximité du fort du centre en rade de Cherbourg

Distance environ 260 milles

## 8. CLASSEMENT

Classement « a minima »

## 9. PLACE AU PORT

Les bateaux seront accueillis gratuitement dans le port du Hével à Granville à partir du 6 mars 2017. Les participants de la Solo Normandie sont tenus de prévenir les capitaineries de leur date d'arrivée et de départ, ainsi que l'organisation de la course. Ceci pour gérer au mieux les problèmes éventuels de placement en cas d'affluence.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Les téléphones portables sont interdits.



FFVoile



Ports de Granville  
CCI CENTRE  
ET SUD MANCHE



## 12. PRIX

1er prix: Inscription à la Solitaire Urgo Le Figaro 2017, Trophée « Solo Normandie ».

## 13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## 14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Yacht Club de Granville

Port de Hérel

50400 GRANVILLE

Tel +33(0)2 33 50 04 25

yachtclub.granville@wanadoo.fr

Benoît Charon (direction de course)

+33 (0)6 22 67 82 17

vpmanche@gmail.com

---

Inscription en ligne : [www.yachtclubgranville.com](http://www.yachtclubgranville.com)

Formulaire d'inscription à la Solo Basse-Normandie 2017 par courrier

Nom du bateau :

Nom de course :

Type et N° de voile :

Skipper :

Numéro de licence :

Club :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Montant 200,00 € (chèques à l'ordre du « Yacht-Club de Granville ») ou paiement en ligne par CB ou compte PayPal:

Les Figaro Bénéteau 2 doivent être en règle avec leur classe.

**Veillez nous aviser le plus tôt possible de votre date d'arrivée.**